Bulletin d'inscription 2025-2026
Enfants - Ados

□ ENFANT (8-10ans) Lundi 18h15-19h45 □ ADOS (11-17ans) Mercredi 17h-18h30

Enfant

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Parent 1

Nom :

Prénom :

Courriel (écrire en Majuscule) :

Téléphone :

Parent 2

Nom :

Prénom :

Courriel (écrire en Majuscule) :

Téléphone :

L'Inscription aux ateliers improseine vous permet de :

- Accéder aux cours proposés par l'école Improseine
- De bénéficier des stages au tarif improseine

Les frais d'inscription non-remboursable aux ateliers d'Improseine : 15€

J'ai pris connaissance des prix des ateliers

30 ateliers/an + 1 restitution fin d'année
Ateliers enfants/ados : 288€ / montreuillois - 318€ / non-montreuillois

J'ai lu et j'accepte de règlement intérieur 2025-2026 (ci-joint)

Signature des parents (précédé de la mention « Lu et approuvé »)

IMPROSEINE – 9 rue Pierre Jean de Béranger 93100 Montreuil
bureau@improseine.com / 06 67 30 40 96

Règlement intérieur 2025-2026

1. - MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour des raisons pédagogiques, le nombre de places dans les ateliers est limité. Seul le règlement des ateliers à l'année vous garantit l'inscription. L'inscription définitive est validée après réception :

- Du règlement des frais pédagogiques correspondant à l'atelier choisi
- De la signature d'autorisation de droits à l'image
- De la signature du règlement intérieur

L'inscription s'effectue de façon ferme et définitive, et ce pour toute la durée de l'engagement pris.
Toute annulation, tout désistement ou abandon de la part de l'élève ne pourra donner lieu à aucun remboursement total ni partie.

2. - PAIEMENT

Aucun élève ne sera admis en cours sans la remise du règlement complet. En cas de paiement échelonné par chèque, la totalité des chèques doit être remise avant le début des cours.

3. - CHANGEMENT D'ORGANISATION ÉVENTUEL

En cas d'effectif insuffisant, l'Ecole se réserve le droit d'annuler l'atelier et de rembourser l'élève au prorata des cours effectués.. L'école se réserve le droit de modifier le lieu des cours en cas de nécessité et de trouver un lieu dans la même ville, les intervenants sans qu'aucun remboursement total ou partiel ne puisse être demandé par les élèves ou leurs représentants légaux.

4. - ENGAGEMENTS DE L'ÉLÈVE

L'élève s'engage à :

1. Respecter le présent règlement intérieur ainsi que le règlement intérieur du local d'activité accueillant les cours.
2. Respecter les horaires des cours. Il se doit de prévenir en amont en cas de retard, absence.
3. Venir avec une tenue adaptée à l'improvisation.

6. - MOTIFS D'EXCLUSION

Un élève peut être exclu pour les motifs suivants : comportement en non-adéquation avec l'activité théâtrale (manque de respect vis-à-vis des intervenants et/ou des autres élèves, comportement dangereux ou violent, dégradation à caractère permanent du lieu, comportement altéré).
Aucun remboursement total ou partiel ne peut être accordé suite à cette décision.

Autorisation de droits à l'image

Je soussigné.e (Prénom et Nom) :

.....

Demeurant :

.....

. Date de naissance :

.....

Déclare par la présente autoriser l'association improseine pour une exploitation non commerciale à utiliser gracieusement, intégralement ou partiellement, dans le monde entier et pour la durée légale de protection des droits, les droits de reproduction, représentation, et plus largement de communication concernant mes images, voix, dires et/ou commentaires sur tous supports concernant improseine.

Je reconnais être en pleine capacité de signer la présente autorisation et renonce à toute rémunération ou indemnité pour l'exploitation des droits visés ci-dessus.

Je garantis que je ne suis pas lié.e par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image ou de mon nom.

Pour valoir ce que de droit.

Fait à : ..... Le : .....

Signature précédée de la mention manuscrite «Lu et approuvé»
Signature du représentant légal pour les élèves mineurs.

IMPROSEINE – 9 rue Pierre Jean de Béranger 93100 Montreuil
bureau@improseine.com / 06 67 30 40 96